

Avolsheim info

Bulletin d'information de la commune n°41 – 17 février 2014

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 1
Lauréats des concours	p. 1
Nouveaux logements	p. 2
A savoir pour voter	p. 2
« Chez Maydi »	p. 2
Ca se passe à l'école	p. 3
Périscolaire	p. 3
Club des aînés	p. 3
Dates à retenir	p. 4
Crémation des sapins	p. 4
Etat civil	p. 4
Informations paroissiales	p. 4
Foire aux replants	p. 4
Marché aux Puces	p. 4
Bravo pour l'accueil	p. 4

Le Mot du Maire

La fin du mandat est proche. Pour diverses raisons, j'ai décidé de ne pas me représenter.

Après six années passées à la tête de la commune, je veux vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée.

Je tiens à mettre en avant la qualité du travail de l'équipe municipale avec laquelle j'ai travaillé en parfaite harmonie. Un grand merci aussi aux agents communaux, partenaires de tous les jours.

Durant ces six années, malgré un budget plus que restreint, nous avons validé la quasi-totalité de nos promesses de campagne* et nous avons par ailleurs concrétisé de nombreux autres projets, tels que la construction de la nouvelle école, la mise en place du périscolaire et celle de la bibliothèque, la liaison cyclable Wolxheim-école d'Avolsheim-le Dompeter, la sécurisation de la Mairie et l'aménagement d'un abri pour les véhicules, la création du City Stade, l'installation des conteneurs de tri sélectif, la rénovation du ponton de la Bruche, l'accès au gaz naturel pour tous les habitants, l'aménagement de la « Cambuse » (sous-sol du bâtiment du parc Audéoud), la remise en lumière du Dompeter, la vente de l'ancienne école et sa rénovation en quatre logements sociaux, l'acquisition d'un véhicule communal, la parution d'un bulletin communal toutes les six semaines, la création d'un Colombarium, l'aménagement de la rue de la Roselière et enfin la concrétisation du projet immobilier au bout de quatre ans ! Et dire qu'en 2008, cela devait financer la nouvelle école.....



Avec l'investissement de nombreux bénévoles que je remercie chaleureusement, nous avons également contribué à la mise en place de l'association des Lutins des Bois (fonctionnement du périscolaire), de la bibliothèque, du club informatique et du club des Aînés et favorisé le fonctionnement du club de gymnastique et des cours de Sophrologie.

En 2013 enfin, Avolsheim s'est vue décerner sa première Fleur par le Conseil Régional, en récompense de l'effort particulier effectué pour l'embellissement de la commune.

Durant ce mandat, mes priorités ont toujours été la disponibilité, le respect des règles et l'objectivité sur tous les dossiers.

Fin mars, à l'issue des élections, une nouvelle équipe va prendre en main les destinées de la commune avec, j'en suis sûr, des idées novatrices pour le bien d'Avolsheim. Je leur souhaite bonne chance et reste à leur disposition.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Votre Maire, Gérard GENDRE

* la mise en place d'un commerce de proximité est le seul dossier non réalisé faute de postulant.

FELICITATIONS !

Samedi 11 janvier : C'est autour d'une galette des rois que les élus ont accueilli les lauréats des concours communaux Maisons Fleuries (été) et Maisons Décorées (hiver) pour leur remettre les diplômes et « paniers garnis d'Avolsheim ».



Les lauréats maisons décorées :

- Mme Fabienne DAUVERGNE,
- Mme Jocelyne DUMAIT,
- M. et Mme Francis FARNER,
- M. et Mme Eugène GITEAU,
- Mme Marie-Thérèse GOETZ,
- M. et Mme Philippe REIBEL,
- M. et Mme Willy VIOLA.

Lauréats des maisons fleuries :

- M. et Mme Fernando ALMEIDA GOMES
- M. et Mme Hubert DECKERT
- Marie-Odile HAHN et Gaston LANG
- M. et Mme Jean-François PARLOUER

La nouvelle vie de notre ancienne école...

D'après les archives communales, notre ancienne école existait déjà en 1864. Elle fût fermée durant la deuxième guerre mondiale pour des questions de sécurité et de salubrité (!). Ré-ouverte en 1945 après la libération, elle a permis de former plusieurs générations d'Avolsheimois, et ce, jusqu'à la rentrée de septembre 2009. Grâce à une succession d'enseignants compétents et motivés, d'ouvriers communaux aux petits soins, les enfants ont suivi une scolarité bien au chaud et de très bonne qualité. Tant et si bien que, le 2 octobre 1998, l'école d'Avolsheim fût la 2ème école de village à être équipée de matériel informatique !

Aujourd'hui, grâce à la volonté politique de notre communauté des communes, cet ancien bâtiment a pu être conservé et fait toujours partie de l'environnement historique de notre village. Il a été magnifiquement réhabilité en 4 logements sociaux de grande qualité. L'inauguration du 30 janvier dernier a réservé une belle surprise : la fresque murale des « 4 saisons » réalisée en 1995 par les enfants de l'école, aidés par Madeleine ORIGAS et Aurélie MOUCHON, est toujours bien à sa place « dans la cour de récréation » de notre ancienne école !



Inauguration par Laurence JOST, conseillère générale, M-Reine FISCHER, vice-présidente du conseil régional, Laurent FURST, président de la Com-Com et Mohammed SAADALLAH, sous-préfet de Molsheim.



Dans la cour, on voit la fresque peinte en 1995



L'école au début du XX^{ème} siècle

Petites histoires croustillantes :

- En 1945, pour harmoniser le nombre d'élèves par classe, le directeur Camille EHRMANN proposa de mélanger les garçons et les filles. Le Curé Nicolas WEBER s'est farouchement opposé à cette initiative. Chaque protagoniste fit circuler sa pétition. Les parents, pour ne froisser personne, signèrent les 2 documents, le problème resta donc entier !

...La chute de l'histoire se trouve dans l'ouvrage « Avolsheim au fil du temps »- Mémoire de vies (ou dans le prochain bulletin communale).

- Les matches de foot, organisés le dimanche par le maître d'école, n'étaient pas du tout du goût du Curé WEBER qui s'en prit violemment aux fonctionnaires au cours de la messe du dimanche. Le lendemain, quand le prêtre arriva à l'école pour sa leçon de catéchisme, il découvrit...

...Retrouvez la réponse du berger à la bergère dans « Avolsheim au fil du temps »- Mémoire de vies (ou dans le prochain bulletin communale).

ELECTIONS MUNICIPALES 2014 :

Nouvelles règles pour pouvoir voter

Les 23 et 30 mars, vous élirez vos 15 conseillers municipaux pour 6 ans. Ceux-ci désigneront ensuite le maire et les adjoints. Attention, une récente loi a modifié vos pratiques !



Votez pour un candidat déclaré : désormais, vous ne pouvez voter que pour les personnes s'étant déclarées candidates en préfecture avant les élections. Le nom des candidats officiels sera affiché à l'intérieur du bureau de vote le jour du scrutin. Vous conservez la possibilité de rayer des noms, de panacher le ou les bulletins de vote, mais attention, les noms inscrits au-delà du nombre de conseillers à élire ne seront pas décomptés !

Vos papiers s'il vous plaît : pour pouvoir voter, vous devrez obligatoirement présenter, en plus de votre carte électorale, une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...). Ces titres doivent être en cours de validité, sauf la carte nationale d'identité ou le passeport qui peuvent être périmés.

Le mode de scrutin : un nom = une voix. Les votes sont décomptés par candidat et non par liste. Un candidat sera élu dès le premier tour s'il obtient plus de 50 % des voix exprimées et si au moins ¼ des personnes inscrites sur la liste électorale a voté pour lui. En cas de second tour, ce sont les candidats qui recueilleront le plus de voix et ce, quel que soit le nombre de votants qui seront élus. C'est ce qu'on appelle un scrutin majoritaire plurinominal à 2 tours.

BIENVENUE « Chez Maydi »

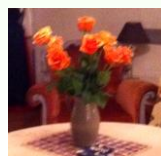
La résidence de vacances « Chez Maydi » a pris ses quartiers dans le magnifique corps de ferme traditionnel, entièrement restauré, dénommé précédemment « Relais du Dompeter ».



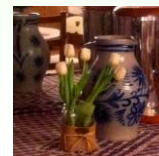
Plusieurs appartements de grand confort, de 1 à 12 personnes, sont prêts à accueillir les vacanciers.

La résidence abrite également le salon de beauté et de remise en forme « Mon institut » où les villageois peuvent se faire dorloter, cocher et conseiller.

« Le Chamallow », le café-resto, ouvrira quant à lui ses portes au mois d'avril. Sa grande terrasse d'été et son décor "Girly" séduiront sans aucun doute les promeneurs, les cyclistes et bien entendu les Avolsheimois !



« Chez Maydi »
2 rue du Dompeter
67120 AVOLSHEIM
☎06.82.50.25.74



Que se passe-t-il à l'école ?

Des élèves gâtés à Noël !!!



Les élèves du RPI ont terminé l'année 2013 par un beau spectacle plein de poésie et de musique et par la visite très attendue du Père Noël. Ce dernier leur a apporté plein de jouets pour s'amuser dans le sable. Pour la plage ??? Non... Les petits lutins de Noël terminent en ce moment de construire un bac à sable géant pour la cour de récréation. Les élèves pourront bientôt l'inaugurer !!!

Opération beaux sourires !

Jedi 6 février, une représentante de l'UFSBD (*Union Française de Santé Bucco-Dentaire*) est venue dans la classe des CP. À 6 ans, nos chères têtes blondes ont de bien drôles de sourires, avec leurs dents en moins. Place aux dents définitives !



C'était l'occasion d'avoir un petit cours de brosseage et de se faire un nouvel ami à visiter une fois par an ... le dentiste !

Chacun a pu repartir avec une brosse à dent, un gobelet et de précieux conseils pour garder ce beau sourire.

Découverte de la Mairie

Vendredi le 24 janvier, nous, les élèves de la classe de CE2 et de CM1 ont été accueilli à la Mairie par Monsieur Le Maire en personne !

Installés dans la salle de Conseil, nous avons interviewé M. GENDRE. Ravi de découvrir ce lieu et ses symboles républicains (le portrait du Président, le buste de Marianne) chacun d'entre nous a pu poser ses questions, préparées en classe. « En quoi consiste, en détail, la fonction de maire ? » a interrogé Ella. « Qui a le dernier mot pour prendre les décisions ? » a demandé Louis.



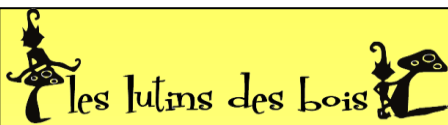
Monsieur Le Maire nous a également parlé des élections municipales, du rôle des conseillers, des adjoints, des employés communaux et il nous a donné plein d'informations sur notre belle commune.

Merci de nous faire découvrir la politique !

Madison, Lise et Charlotte pour la classe de CE2/CM1

INSCRIPTIONS RENTREE 2014

Les inscriptions des enfants nés en 2011 pour la rentrée scolaire de septembre 2014 auront lieu **le vendredi 14 mars 2014 entre 16 h 30 et 18 h** en classe de maternelle. Veuillez vous munir du livret de famille et du carnet de santé à jour pour les vaccinations obligatoires.



Depuis le 6 janvier dernier une nouvelle animatrice, Fanny ALLGAYER est venue renforcer l'équipe du périscolaire, déjà composée de Coralie, Directrice Stagiaire, Aurore et Chrystelle animatrices.



Prélèvements : L'ensemble des banques françaises adhère à un nouveau format de prélèvement, obligation légale qui vient remplacer le prélèvement automatique actuel : le format SEPA. Or, la mise en place de ce nouveau mode de prélèvement pose problème à notre banque et le prélèvement du mois de janvier n'a pu être effectué et devrait être régularisé en février. Nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément bien indépendant de notre volonté.

Prochaines ouvertures du centre de loisirs :

- Vacances de février : du lundi 3 au vendredi 7 mars 2014
- Vacances d'avril : du mardi 22 au vendredi 25 avril 2014
- Vacances d'été : du lundi 7 au vendredi 11 juillet et du lundi 25 au vendredi 29 août 2014

DU NOUVEAU A LA BIBLIOTHEQUE

A compter de cette année 2014, l'inscription à la bibliothèque ainsi que son renouvellement sont offerts aux personnes âgées qui le désirent et qui sont inscrites au club des aînés.

Club des Aînés



Courant du mois de janvier, le club des aînés a fêté les grands anniversaires de quatre de ses membres : Marie-Thérèse DENIER, Gaby DUTET, Jeanne BOEHLER et Jean MEYER. Tout le monde a levé son verre en leur honneur. Tout l'après-midi, la bonne ambiance était de mise et de succulentes galettes des rois ont été partagées.

A noter dans vos agendas :



23 mars: **1^{er} tour des élections municipales** - 8h à 18h
bureau de vote à l'école du Schlotten.

30 mars: **2^{ème} tour des élections municipales.**

26 avr. : **Foire aux replants** à 14 h – Parc Audéoud.

27 avr. : **Marché aux Puces** la journée – Bas-village.

ETAT CIVIL :

Mariage

8 février Aurélie ARMAND & Julien LANOE

Anniversaires

18 février ESSINGER Hélène 96 ans

4 avril FRITZ Marie-Louise 85 ans

Décès

12 février RICHERT Joëlle 61 ans

SAPINS DE NOËL PARTIS EN FUMÉE

L'Amicale des Sapeurs Pompiers a organisé une crémation des sapins sur l'esplanade du Dompeter le samedi 18 janvier.

La tournée a permis de ramasser une quarantaine de sapins dépouillés de leurs tenues de fête et déposés dans la rue. Les arbres de toutes tailles ont ensuite été mis en un tas unique, prêts à partir en fumée.



La population a pu savourer vin ou chocolat chaud tout en regardant le tas qui s'est embrasé très vite et qui a formé une belle flamme dans la nuit tombante.

FOIRE AUX REPLANTS

Le Club Informatique d'Avolsheim organise la 4^{ème} édition de sa foire aux replants le samedi 26 avril 2014. Les jardiniers amateurs sont invités à préparer dès à présent leurs semis ou autres boutures en prévision de cette manifestation où ils pourront exposer, vendre ou échanger leurs replants, fleurs, légumes ou autres plantes. Les particuliers pourront s'installer gratuitement alors que les professionnels devront quant à eux s'acquitter de 5 €. Les inscriptions sont obligatoires au 03.88.38.50.29. ou au 06.19.16.99.64.



MARCHE AUX PUCES

Le dimanche 27 avril 2014, le F.C. Avolsheim organise son 7^{ème} marché aux puces dans le bas du village (du parc Audéoud aux vanes). Les personnes qui souhaitent y tenir un stand sont priées de s'inscrire auprès de Luc SCHMITT au 03.88.47.80.80 ou 06.72.73.35.83. La mise en place des exposants se fera de 6 h à 8 h et les ventes débuteront à partir de 7 h. Toute la journée, le FCA assurera la restauration : café, boissons, frites, grillades, sandwichs, etc...



Comme les années précédentes, la circulation des véhicules sera interdite de 7 h à 19 h.

Communauté de paroisses Sainte Edith Stein « Bruche, collines et coteaux »



Dim 2 mars messe dominicale à 10 h

Mer 5 mars entrée en Carême - jeûne et abstinence
messe à 10 h pour les enfants
avec imposition des cendres

Dim 16 mars messe dominicale à 10 h avec l'ensemble des enfants et des jeunes des catéchismes et leurs familles

Dim 30 mars messe dominicale à 10 h

Dim 13 avril bénédiction des Rameaux au Dompeter à 9 h 30
puis procession vers l'église et messe de la Passion

Jeudi 17 avril Jeudi-Saint : messe en mémoire de la Cène du Seigneur à 20 h puis prière au reposoir jusqu'à 22 h

Ven 18 avril Vendredi-Saint : Office des Ténèbres au Dompeter à 9 h 30
puis possibilité de se confesser

Sam 19 avril Samedi-Saint : Office des Ténèbres au Dompeter à 9 h 30

Dim 20 avril messe solennelle de Pâques à 10 h

En bref

- Pour Pâques, la visite et la communion des malades aura lieu les jeudi 10 et vendredi 11 avril.
- Le traditionnel "Osterputz" du Dompeter aura lieu le samedi 12 avril à partir de 8 h 30. Appel aux volontaires pour rejoindre la sympathique équipe déjà en place ! Renseignements et contact auprès de Jean-Pierre FRITSCH, 7 route du Vin, 03.88.38.66.11.

P. Michel STEINMETZ, curé.

BELLE RECOMPENSE POUR L'ACCUEIL A LA CHOCOLATERIE ANTONI



Le lundi 3 février, M. et Mme ANTONI se sont vus décerner le trophée de l'accueil 2014 à la CCI de Strasbourg en récompense de la qualité de leur accueil. Les lauréats ont été évalués sur plusieurs critères, tels que l'accueil téléphonique, l'aspect extérieur et intérieur du magasin et l'accueil et le conseil dans la boutique.

Toutes nos félicitations à notre artisan chocolatier.

INFO MAIRIE : A compter du 23 février, le secrétariat de la mairie sera à nouveau ouvert au public les mardis de 14 h à 16 h, les mercredis de 8 h 30 à 11 h 30 et les jeudis de 15 h à 18 h.